



ASSOCIATION DES MAIRES ■ ■ ■
DU PAS-DE-CALAIS

Journée des Maires et des Présidents d'intercommunalité

-

12 septembre 2015

Association des Maires du Pas-de-Calais

Directrice : Carole PIGNON

Tél : 03 21 71 01 81 - E-mail : am.62@wanadoo.fr

Site internet : www.amf62.fr

Sommaire

Association des Maires de France	page 03
Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais	page 04
. Organigramme	page 05
Journée des Maires et des Présidents d'intercommunalité du 12/09/15	page 07
. Programme	page 09
. Ateliers et plénière	page 10
Événements à venir	page 11



Association des Maires de France (AMF)

L'AMF, association pluraliste, a été créée en 1907 afin d'accompagner les élus locaux dans leur fonction et de créer une force représentative des pouvoirs locaux au niveau national.

Reconnue d'utilité publique en 1933, l'association perdure depuis et s'élargit au fil du temps aux moyennes et petites communes et aux intercommunalités. Elle compte aujourd'hui 34 486 maires et 1 481 présidents d'EPCI, ce qui lui confère une crédibilité notoire auprès des pouvoirs publics.

L'AMF dispose d'une réelle force de représentation et de proposition. Elle travaille, au quotidien, pour que la décentralisation garantisse à la fois une réelle autonomie aux communes et des moyens convenables aux élus pour mener à bien leur fonction. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, l'association intervient en amont de multiples projets concernant les communes et intercommunalités.

L'association est administrée par un bureau politiquement paritaire, dont les membres sont élus par l'Assemblée générale. D'autres associations d'élus sont également membres associés du bureau. Le bureau est assisté des avis du Comité directeur, élu par l'Assemblée générale, dont les présidents des 103 associations départementales de maires sont membres. Les travaux et les décisions de ces deux derniers sont préparés par des commissions qui instaurent des groupes de travail sur divers sujets : nouvelles technologies, logement social, urbanisme, transports, zones franches, fonction publique territoriale, aménagement du territoire, environnement, sports... Les analyses précises qui en découlent permettent à l'association de faire des propositions concrètes auprès des pouvoirs publics.

Les nombreuses associations départementales présentes sur l'ensemble de notre territoire (métropole et outre-mer) forment et alimentent au quotidien un large réseau sur lequel l'AMF s'appuie afin d'être à l'écoute des élus locaux.

L'association défend donc les intérêts locaux et les fonctions de maire et président d'intercommunalité, en tant qu'élus de proximité, connaissant et incarnant les aspirations des citoyens. Elle se positionne, en ce sens, sur les nombreux sujets d'actualité concernant l'échelon communal ou intercommunal.

Président : François BAROIN, Sénateur-Maire de Troyes, Président de la CA du Grand Troyes

Premier Vice-président délégué : André LAIGNEL, Maire d'Issoudun, Président de la CC Pays d'Issoudun

Sécrétaire général : Philippe LAURENT, Maire de Sceaux

Trésorier général : Michel VERGNIER, Député-maire de Guéret

Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais

L'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais est une association départementale fondée en 1947 qui constitue le relais pour le Pas-de-Calais de l'Association des Maires de France. Elle regroupe les maires du département, de toutes sensibilités confondues, soit 885 communes ainsi que l'ensemble des EPCI (33) à fiscalité propre du département. Son nombre important d'adhérents fait d'elle, l'association la plus importante du territoire.

Au quotidien, l'association s'engage à être au service de ses adhérents. A l'écoute, elle défend les intérêts des élus locaux, les aide et les accompagne dans leurs différents mandats. Elle est également force de proposition et de représentation dans de multiples instances.

Les objectifs de l'association :

- Créer des liens de solidarité, de convivialité et d'amitié entre ses membres
- Informer ses membres de tout ce qui est susceptible de les intéresser dans l'exercice de leur fonction
- Faciliter la tâche des maires et présidents d'intercommunalité adhérents

Les missions de l'association :

L'association assure la représentation pluraliste des maires et présidents d'intercommunalité dans de nombreux organismes à caractère consultatif (plus de 150 commissions) ayant vocation à donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions relevant de la compétence des communes et intercommunalités.

Elle assure une action permanente en faveur de l'information sur les questions d'actualité.

L'AMF62 est un outil au service des élus pour les assister dans la gestion quotidienne de leur commune ou EPCI.

Elle concourt ainsi à renforcer la cohésion ville-campagne et à permettre une adaptation continue de l'administration des communes aux besoins des administrés.

Organigramme du Conseil d'administration



Jean-François RAPIN
Président de l'AMF62

Maire de Merlimont

Vice-président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale
Conseiller régional



Françoise ROSSIGNOL
Secrétaire général de l'AMF62

Maire de Dainville

Vice-présidente de la Communauté Urbaine d'Arras



Nicole CHEVALIER
Secrétaire général adjoint de l'AMF62

Maire d'Audruicq

Présidente de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
Conseillère départementale



Michel PETIT
Secrétaire général adjoint de l'AMF62

Maire de Berles-au-Bois

Vice-président de la Communauté de Communes La Porte des Vallées
Conseiller départemental



Daniel FASQUELLE
Trésorier de l'AMF62

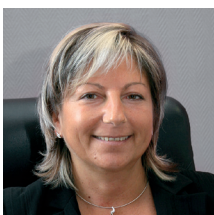
Maire du Touquet-Paris-Plage
Président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale
Député



Jean HAJA
Trésorier adjoint de l'AMF62

Maire de Rouvroy

Conseiller régional



Natacha BOUCHART
Vice-présidente de l'AMF62

Maire de Calais

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Calaisis
Sénateur



Jean-Jacques COTTEL
Vice-président de l'AMF62

Maire de Bapaume

Président de la Communauté de Communes du Sud Artois
Député



François DECOSTER
Vice-président de l'AMF62

Maire de Saint-Omer

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Conseiller régional



René HOCQ
Vice-président de l'AMF62

Maire de Burbure

Vice-président de la Communauté de Communes Artois Lys



Christophe PILCH
Vice-président de l'AMF62

Maire de Courrières

Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin
Vice-président du Conseil régional



Claude BACHELET

Maire de Croisette

Vice-président de la Communauté de Communes Les Vertes Collines du Saint Polois
Conseiller départemental



Charles BAREGE

Maire de Montreuil-sur-Mer
Président de la Communauté de Communes du Montreuillois



Pascal BAROIS

Maire de Lillers

Vice-président de la Communauté de Communes Artois Lys



Didier BEE

Maire de Zudausques

Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres



Marcel COFFRE

Maire de Marles-les-Mines

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs



Nicolas DESFACHELLE

Maire de Saint-Laurent-Blangy



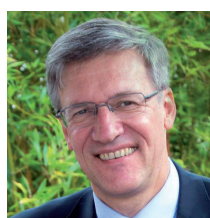
Jean-Claude DISSAUX

Maire d'Aire-sur-la-Lys
Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Aire
Conseiller départemental



Laurent DUPORGE

Maire de Liévin
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Lens Liévin
Conseiller départemental



Bruno DUVERGE

Maire de Hamelincourt
Vice-président de la Communauté de
Communes du Sud Artois
Conseiller départemental



André FLAJOLET

Maire de Saint-Venant
Conseiller régional



Catherine FOURNIER

Maire de Fréthun
Vice-présidente de la Communauté de
Communes du Sud-Ouest du Calaisis



Olivier GACQUERRE

Maire de Béthune



Pierre GEORGET

Maire de Vitry en Artois
Président de la Communauté de Communes
Osartis Marquion
Conseiller départemental



Jacques JAKUBOSZCZAK

Maire de Benfontaine



Jean LECOMTE

Maire de Beaurainville
Vice-président de la Communauté
de Communes des Sept Vallées



Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras



Jean-Claude LEVIS

Maire de Neuville Vitasse



Olivier MAJEWICZ

Maire d'Oye Plage
Vice-président de la Communauté de
Communes de la Région d'Audruicq



Alain MEQUIGNON

Maire de Fauquembergues
Président de la Communauté de Communes
du Canton de Fauquembergues



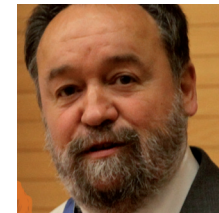
Philippe RAPENEAU

Président de la Communauté
Urbaine d'Arras
Conseiller régional



Caroline SAUDEMONT

Maire d'Arques
Vice-présidente de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Omer



Thierry TASSEZ

Maire de Verquin
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Béthune, Bruay,
Noeux, et environs



Jean-François THERET

Maire de Frévent
Vice-président de la Communauté de
Communes de la Région de Frévent



Alain WACHEUX

Maire de Bruay-la-Buissière
Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune, Bruay, Noeux et environs
Vice-Président du Conseil Régional

Journée des maires et des présidents d'intercommunalité du 12 septembre 2015

. Une nouvelle organisation pour favoriser les échanges entre élus locaux

Auparavant, chaque année en octobre, l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais organisait son Assemblée générale. Temps fort de l'association, cette rencontre permettait d'échanger sur de nombreux sujets. Toutefois, la partie statutaire, généralement importante, prenait une place prédominante et réduisait le temps de dialogue et d'échanges entre élus.

Cette année, l'Assemblée générale de l'association s'est tenue à Arras, le vendredi 12 juin. Elle a été couplée avec une conférence sur des sujets d'actualité où les services de l'Etat sont intervenus sur les dossiers importants du territoire.

Jean-François Rapin et les membres du Conseil d'Administration ont souhaité instaurer une nouvelle approche, plus adaptée à la situation actuelle où, en cette période complexe, les élus locaux ont d'autant plus besoin d'informations et de contacts. Par conséquent, l'association a créé parallèlement à l'Assemblée générale une journée des maires et des présidents d'intercommunalité.

Cette nouvelle organisation, qui s'appuie sur un partenariat avec la Gazette Nord-Pas de Calais, permet aux élus de s'exprimer, d'échanger, de partager leurs expériences respectives, mais également d'avoir des informations plus complètes sur les sujets qui les préoccupent.

Il est effectivement important de se réunir, d'échanger et de se mobiliser à l'heure où les communes et communautés de communes, sont dans une situation difficile suite à l'annonce de la baisse des dotations de l'Etat.



Cette rencontre est également un excellent préambule à la journée d'action nationale du 19/09/15 (voir page 11). Les élus auront, à cette occasion, une réflexion particulière sur l'avenir des communes et sur la place de celles-ci dans la future grande région Nord-Pas de Calais-Picardie. Il est en effet primordial, à quelques mois de l'union des régions, de s'interroger sur l'intégration de l'échelon communal et intercommunal sur ce territoire aux contours élargis.

Pour cette première édition, François Baroin, Président de l'Association des Maires de France, nous fait l'honneur de sa présence. Ainsi il reconnaît en l'association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais une réelle puissance, longtemps négligée, puisqu'elle est l'association départementale la plus importante du pays, de par son nombre d'adhérents.

. Organisation de la journée du 12 septembre 2015

La journée des maires et des présidents d'intercommunalité se déroule le samedi 12 septembre 2015 de 9h00 à 17h00 (programme page 8) à Artois Expo.

D'un côté se tient un salon avec de nombreux prestataires, partenaires des collectivités. De l'autre, les élus pourront assister aux différentes allocutions des personnalités présentes ainsi qu'à la plénière sur le numérique et à nos deux ateliers.

Coordonnées :

Artois Expo

50 avenue Roger Salengro

62223 Saint-Laurent-Blangy

Tél : 03 21 60 77 77 – Fax : 03 21 22 42 43

Coordonnées GPS :

50° 17' 30" N – 2° 47' 27" E



Source : <http://www.artois-expo-congres.fr>

Programme

09h00 - 09h45 Accueil sur les stands

09h45 - 11h15 Séance solennelle

Allocutions M. le Maire de Saint-Laurent-Blangy, Nicolas Desfachelle
M. le Président de la Communauté Urbaine d'Arras, Philippe Rapeneau
M. le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais, Bernard Cailliau
M. le Président de l'Association des Maires du Pas-de-Calais, Jean-François Rapin
M. le Président de l'Association des Maires du Nord, Patrick Masclet
M. le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Jean-Paul Delevoeye
M. le Président de l'Association des Maires de France, François Baroin

11h15 Point presse avec M. le Président de l'AMF et M. le Président de l'AMF62

11h30 - 12h30 Atelier 1 : Politique de l'Eau : « Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement » animé par M. André Flajolet, Maire de Saint-Venant, Président du comité de bassin Artois-Picardie
Intervenant M. Olivier Thibault, Directeur Agence de l'Eau Artois Picardie

Atelier 2 : « La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du « bloc » communal » animé par Mme Françoise Rossignol, Maire de Dainville, Secrétaire général de l'AMF62
Intervenants : M. Paul Hernu, ancien conseiller maître à la Cour des Comptes et un représentant de la DDFIP

12h30 Inauguration des stands - Cocktail
Signature d'une convention de partenariat entre ERDF, l'AMF62 et la FDE62 (au stand d'ERDF)

13h00 - 14h00 Cocktail déjeunatoire sur les stands

14h00 - 15h00 Atelier 1 : Politique de l'Eau : « Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement » animé par M. André Flajolet, Maire de Saint-Venant, Président du comité de bassin Artois-Picardie
Intervenant M. Olivier Thibault, Directeur Agence de l'Eau Artois Picardie

Atelier 2 : « La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du « bloc » communal » animé par Mme Françoise Rossignol, Maire de Dainville, Secrétaire général de l'AMF62
Intervenants : M. Paul Hernu, ancien conseiller maître à la Cour des Comptes et un représentant de la DDFIP

15h00 - 15h30 Pause-café sur stands

15h30 - 16h30 Plénière sur le numérique animée par M. Bruno Duvergé, Maire d'Hamelincourt
Intervenants : M. Philippe Rapeneau, vice-président du Syndicat mixte La Fibre numérique 59-62
M. Laurent Vitoux, Directeur régional d'Orange
M. Salvatore Tuttolomondo, Directeur régional de Numéricable SFR

16h30 Clôture
Allocutions M. le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Michel Dagbert
M. le Président du Conseil régional, Daniel Percheron
Mme la Préfète, Fabienne Buccio

17h00 Cocktail de clôture

Ateliers et plénière

Atelier sur la politique de l'eau :

« Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement »

Animé par M. André Flajolet, Maire de Saint-Venant, Président du comité de bassin Artois-Picardie - Intervenant : M. Olivier Thibault, Directeur Agence de l'Eau Artois Picardie.

Le maire est aujourd'hui au coeur de l'exercice des politiques portant sur les cycles de l'eau, à savoir d'abord la fourniture de l'eau potable, la protection quantitative et qualitative de ce « bien commun de la nation », la réparation de cette ressource quand elle est polluée : tel est le vécu du petit cycle de l'eau. Ensuite les maires participent de près ou de loin à l'équilibre du grand cycle de l'eau marqué par les directives européennes et l'actualité de la COP 21. À la veille de l'application de la loi NOTRe qui prévoit le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » aux intercommunalités, l'AM62 et l'Agence de l'Eau souhaitent établir un diagnostic, proposer des réponses et être à l'écoute des élus de terrain.

Atelier sur les finances publiques :

« La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du "bloc" communal »

Animé par Mme Françoise Rossignol, Maire de Dainville, Secrétaire général de l'AMF62 - Intervenants : M. Paul Hernu, ancien conseiller maître à la Cour des Comptes, M. Marc Del Grande, Secrétaire Général de la Préfecture et Sous-Préfet d'Arras, Mme Elodie Degiovanni, Sous-Préfète de Lens accompagnés de Mme Isabelle Ziffo de Maurocordato et M. Jean Luc Toffel, représentants de la DDFIP.

Les communes et communautés de communes doivent actuellement faire face à la baisse drastique des dotations de l'Etat. Comment renforcer la solidarité financière au sein de communautés? Quelles sont les conditions pour réussir la mise en place d'un pacte financier et fiscal? Quelles sont les nouvelles marges de manoeuvre financière dans les collectivités? En quoi consiste réellement la réforme de la dotation globale de financement? Des spécialistes en finances publiques répondront aux interrogations des élus locaux.

Plénière sur le numérique

Animée par M. Bruno Duvergé, Maire d'Hamelincourt - Intervenants : M. Philippe Rapeneau, vice-président du Syndicat mixte La Fibre numérique 59-62 - M. Laurent Vitoux, Directeur régional d'Orange - M. Salvatore Tuttolomondo, Directeur régional de Numéricable SFR.

Le numérique est un atout indéniable pour les collectivités territoriales. Au delà de la réduction de la fracture numérique, indispensable au bon développement de nos territoires, le numérique est un facteur d'attractivité et de compétitivité.

Son développement est primordial pour :

- les services à la population (simplification des démarches administratives, développement des services publics en ligne,...)
- l'éducation et la culture (écrans numériques interactifs dans les écoles, accès aux contenus culturels,...)
- le développement économique : l'absence de haut et très haut débit est un réel frein au développement économique

La région Nord-Pas de Calais dispose de vrais atouts, dont par exemple, le pôle d'excellence Euratechnologies basé à Lille, et les datacenters qui se développent de plus en plus sur le territoire.

Événements à venir



Journée nationale d'action
RENDEZ-VOUS
le 19 septembre 2015

« Faisons cause commune »

Un sujet en particulier préoccupe fortement les élus locaux, celui de la baisse des dotations de l'Etat. Cette situation inquiétante et inédite, annonce une forte réduction des moyens alloués aux communes en parallèle d'une augmentation continue des charges.

La commune, échelon de proximité et à l'écoute des citoyens, est en danger. C'est pourquoi, l'AMF organise, le samedi 19 septembre 2015, une journée nationale d'action.

A travers cette journée, l'AMF souhaite défendre les services rendus aux Français par les échelons locaux : écoles, cantines, crèches, centres aérés, logements, transports, équipements sportifs, gestion des déchets.... Autant de services primordiaux qu'il s'agit de préserver. L'objectif principal de cette journée, qui aura lieu symboliquement lors des Journées du patrimoine, est de recueillir un maximum de soutiens des concitoyens, afin d'alerter les pouvoirs publics, notamment sur les décisions qui continueraient à alourdir les charges communales sans avoir aucune marge de manoeuvre de recette. Cette rencontre entre élus et citoyens aura aussi pour mission d'informer et de sensibiliser aux conséquences de la baisse des dotations sur la vie communale.

Les citoyens sont également invités à signer «L'Appel du 19 septembre pour les communes de France» sur le site «www.change.org».



98^{ème} Congrès des Maires et des Présidents **d'intercommunalité de France**

Le prochain Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France se déroulera, à Paris, du 16 au 19 novembre 2015. Cette 98^{ème} édition sera le point d'orgue de la mobilisation lancée par l'AMF pour alerter les autorités nationales sur les conséquences de la baisse des dotations et, plus généralement, sur la place incontournable des communes en France. Ce congrès se tiendra à quelques jours de la Cop 21 et sera donc une occasion privilégiée pour les élus locaux d'échanger en matière de développement durable.

L'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais sera présente lors de ce 98^{ème} Congrès, au sein de l'espace dédié aux associations départementales.



Association des Maires du Pas-de-Calais

Directrice : Carole PIGNON

Tél : 03 21 71 01 81 - E-mail : am.62@wanadoo.fr

Site internet : www.amf62.fr